



Mariage avec un a quitter du territoire

Par **Wendylableu**, le **01/06/2018 à 13:40**

Bonjour je suis africaine j'ai 37ans j'avais demandé l'asile de mon arrivée en France loger dans un foyer mon dossier n'a pas été accepté j'ai reçu un a quitter du territoire... Entre temps j'avais déjà rencontré quelqu'un j'attendais finir la procédure pour s'installer ensemble avec cette nouvelle il me propose un mariage... Je voudrais savoir si je peux me marier avec ce à quitter du territoire si oui quel est la procédure à suivre (je n'ai aucune preuve de vie commune en dehors des billets de train qui date depuis 2ans et demi)rnCordialement